



urgence de séparation de corps et biens

Par **natou**, le **18/04/2008** à **12:21**

1) Comment mettre en route une demande de séparation de corps et biens, dans le plus bref délai d'un commun accord ? EXISTE T-IL MESURE URGENCE POUR ACCELERER ? Ménage aux ressources modestes, en location, je suis femme sans emploi : c'est mon mari qui assume toutes les charges à lui tout seul sur son seul salaire ! Mon fils de 22 ans termine cette année ses études mais mon mari doit assurer encore celles de ma fille de 18 ans ! NOUS NE POUVONS PLUS PARTAGER LE MEME TOIT, pour incompatibilité totale d'humeur et désaccords profonds ! C'est "psychologiquement" trop difficile pour tous les deux et nos deux enfants !! MAIS NOUS N'AVONS PAS LES MOYENS DE PAYER 2 LOGEMENTS NI DE DIVORCER ! (salaire/charges : la boucle est bouclée !)
Souhaiterais savoir s'il existe mesure provisoires d'urgence pour telle situation ?
J'ai 45 ans je viens de finir (dans contexte difficile...) une formation et ai obtenu diplôme reconnu mais il me faut trouver travail : SANS TRAVAIL PAS DE LOGEMENT ! Pas d'entourage propre pour m'héberger...

2) Que puis-je espérer rapidement comme aide provisoire (Logement, Aide sociale, RMI ?) comment procéder ?

Merci de la promptitude de votre réponse